Tableau 5

Entrée d'eau avec moignon cylindrique (')			Entrée d'eau avec moignon tronconique (²)				
Surface en plan collectée (m²) par une entrée d'eau		Diamètre minimal (cm) du tuyau d'évacua- tion ou du moignon	Surface en plan collectée (m²) par une entrée d'eau dont le moignon est tronconique				
à Ø normal	à ∅ majoré (³)	(4)	à Ø normal	à Ø majoré (³)	D (cm)	d (cm)	h (cm)
28 38 50 64 79 95 113 133 154 177 201 227 254 284 314 346 380 415 452 490 530 570 615 660 700 755 805 805 805 908 960 1 000	43 53 63 75 88 103 118 134 151 169 189 209 230 253 277 302 327 400 472 550 625 700 755 805 855 908 960 1 000	6 (5) 7 (5) 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36	40 55 71 91 113 136 161 190 220 253 28787 324 363 406 449 494 543 593 646 700 758 815 880 945 1 000	37 37 47 61 75 91 107 127 147 168 191 216 242 270 300 329 362 394 430 466 570 680 785 890 1 000	D = 2 d environ	6 (5) 7 (5) 8 9 10 111 122 133 144 155 166 177 188 199 200 211 222 223 224 225 226 227 228 229 30	h = 1,5 d

^{1.} Un cent-mêtre carre de section de tuyaux de descente évacue un mêtre carré de surface de toiture en plan.

4 trop-pleins

Certains DTU rendent les trop-pleins obligatoires.

La section d'écoulement des orifices de trop-plein sera au moins égale à celle des tuyaux de descente.

Pour les ouvrages d'étanchéité, les DTU de la série 43 définissent les cas où les trop-pleins sont obligatoires ainsi que leurs dimensions.

5 regroupement des descentes

5,1 regroupement des descentes pour les couvertures ne comportant pas de revêtements d'étanchéité (telles que définies par les DTU de la série 40)

Dans le cas de regroupement de plusieurs descentes, le diamètre du tuyau commun de descente sera déterminé par la méthode suivante : cette méthode consiste à calculer le débit total à évacuer en multipliant la valeur obtenue pour le cumul des surfaces desservies par le débit de 3 l/min.m².

La détermination du diamètre du tuyau de descente correspondant est ensuite effectuée comme s'il s'agissait d'un collecteur de pente 5 cm/m (soit en utilisant la formule de Bazin, soit jà l'aide du tableau 7 de la partie I).

Si cette détermination conduit à un tuyau commun de descente d'une dimension inférieure à l'une des descentes, on adoptera pour ce tuyau commun le diamètre de cette descente.

5,2 regroupement des descentes pour les terrasses et toitures comportant un revêtement d'étanchéité (telles que définies par les DTU de la série 43)

Les DTU 43.3 et 43.4 imposent un nombre minimal de descentes d'évacuation des eaux pluviales.

Cette exigence résulte du maintien de la stabilité des ouvrages en cas d'engorgement des descentes

Dans le cas de regroupement de plusieurs descentes, le diamètre du tuyau commun de descente sera déterminé par la méthode suivante : cette méthode consiste à calculer le débit total à évacuer en multipliant la valeur obtenue pour le cumul des surfaces desservies par le débit de 3 l/min.m².

La détermination du diamètre du tuyau de descente correspondant est ensuite effectuée en utilisant la formule de Bazin ou à l'aide du tableau 5 de la partie II.

6 collecteurs

Le diamètre des collecteurs est calculé :

- soit en utilisant la formule de Bazin (voir § 3,3 de la partie I en considérant un taux de remplissage de 0,7 et un coefficient de frottement de 0,16);
- soit à l'aide du tableau 7 de la partie I.

^{2 0.70} cm² de section de tuyau de descente évacue un metre carré de surface de toiture en plan

³ Les diamètres majores concerrent certains cas d'évacuation des eaux pluviales raccordés à des toitures comportant un revêtement d'étanchéré établi, sur éléments porteurs en tôle d'acier nervurée (cf. DTU 43.3) ou en bois et panneaux dérivés du bois (cf. DTU 43.4).

^{4.} Le diametre du moignon peut être légèrement inférieur pour tenir compte de l'épaisseur du materiau constitutif

^{5.} Les dramètres 6 et 7 cm ne sont admis que pour les petites surfaces telles que balcons et loggias (cf. DTU 43.1)